

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Paris, le 21 mai 2024*

### **CORDÉES DE LA RÉUSSITE : LANCEMENT D'UN APPEL À PROJETS DE RECHERCHE POUR ÉVALUER LE DISPOSITIF**

A l'initiative de Nicole Belloubet, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, un appel à projets est lancé pour solliciter les chercheurs afin de contribuer à l'évaluation du dispositif Cordées de la réussite.

L'objectif de cette évaluation est de mesurer l'impact de l'accompagnement mis en place dans les Cordées sur le parcours scolaire et la réussite dans l'enseignement supérieur des élèves qui en ont bénéficié.

Les Cordées de la réussite sont animées conjointement par les deux ministères pour promouvoir l'égalité des chances. Elles permettent de lutter contre l'autocensure des élèves, de susciter leur ambition scolaire et de les accompagner dans leur réussite. La qualité des actions proposées aux élèves bénéficiaires repose notamment sur le dialogue développé entre les équipes pédagogiques des établissements secondaires et celles des établissements d'enseignement supérieur.

Le dispositif créé en 2008 a bénéficié d'une nouvelle impulsion en 2020. Il connaît un développement conséquent :

- Plus de 900 Cordées sont désormais déployées dans les territoires ;
- Ces Cordées rassemblent désormais plus de 3 500 établissements et près de 800 têtes de cordée ;
- Depuis la loi de 2020, les formations présentes sur Parcoursup peuvent prendre en compte la participation à une Cordée de la réussite dans leur examen des candidatures sur Parcoursup. En 2023, 96% des lycéens engagés dans une Cordée de la réussite et qui ont fait part de leur engagement ont reçu au moins une proposition d'admission ;
- Cette année, plus de 5 300 formations sont engagées dans cette démarche, soit près de 40 % des formations sous statut étudiant. Depuis lors, ces candidats disposent d'un taux de proposition d'admission sensiblement supérieur au reste de la population lycéenne de terminale.

Cet appel à projets permettra de soutenir des travaux de recherche destinés à mettre en évidence l'incidence de la participation d'un élève à une Cordée sur sa capacité à réussir dans son parcours scolaire et dans l'enseignement supérieur lorsque celui-ci a fait le choix de poursuivre ses études après l'obtention du baccalauréat.

Outre l'analyse de données nationales, l'étude portera en particulier sur deux régions académiques, la région académique Grand Est et la région académique d'Île-de-France, afin d'observer les pratiques des acteurs et les mesures mises en œuvre par les établissements d'enseignement supérieur.

En éclairant les pouvoirs publics, ces travaux de recherche participeront ainsi directement au pilotage et à l'efficacité de la démarche nationale mise en place avec les acteurs dans les territoires.

Le dossier de l'appel à projets, qui sera soutenu à hauteur d'un montant de 195 000€, est disponible sur [Appel à projets de recherche sur l'évaluation du dispositif "Les Cordées de la réussite" | enseignementsup-recherche.gouv.fr](https://enseignementsup-recherche.gouv.fr/enseignementsup-recherche/guide-appel-projets)

### **Contacts presse :**

#### **Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse**

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : [spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

[www.education.gouv.fr/espace-presse](http://www.education.gouv.fr/espace-presse)

#### **Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

Mél : [presse-mesr@recherche.gouv.fr](mailto:presse-mesr@recherche.gouv.fr)

Tél : 01 55 55 82 00